



## Avis public d'élection

VILLE de Gracefield

Date du scrutin 2021-11-07

Par cet avis public, Sylvain Hubert, président d'élection, annonce les éléments suivants aux électrices et aux électeurs de la Ville de Gracefield.

1. Les postes suivants sont ouverts aux candidatures :

- Poste de mairesse ou maire
- Poste de conseillère ou conseiller 1
- Poste de conseillère ou conseiller 2
- Poste de conseillère ou conseiller 3
- Poste de conseillère ou conseiller 4
- Poste de conseillère ou conseiller 5
- Poste de conseillère ou conseiller 6

2. Toute déclaration de candidature à l'un de ces postes doit être produite au bureau du président d'élection ou de l'adjointe désignée pour recevoir les déclarations de candidature aux jours et aux heures suivants :

Du 17 septembre au 1<sup>er</sup> octobre 2021

Horaire		
Lundi	De 9h00 à 12h00	De 13h30 à 16h00
Mardi	De 9h00 à 12h00	De 13h30 à 16h00
Mercredi	De 9h00 à 12h00	De 13h30 à 16h00
Jeudi	De 9h00 à 12h00	De 13h30 à 16h00
Vendredi	De 9h00 à 12h00	De 13h30 à 16h00

**Attention : Le vendredi 1<sup>er</sup> octobre 2021, le bureau sera ouvert de 9 h à 16 h 30 de façon continue.**

3. Si plus d'une personne pose sa candidature à un même poste, vous pourrez exercer votre droit de vote en vous présentant au bureau de vote qui vous sera assigné, **entre 9 h 30 et 20 h**, aux dates suivantes :

Jour du scrutin : **Dimanche 7 novembre 2021**

Jour de vote par anticipation : **Dimanche 31 octobre 2021**

4. Vous pourrez voter par correspondance si vous êtes dans l'une des situations suivantes :

- Vous êtes domicilié(e) dans un établissement de santé admissible;
- Vous êtes incapable de vous déplacer pour des raisons de santé ou vous êtes une proche aidante ou un proche aidant domicilié à la même adresse qu'une telle personne ;
- Entre le dimanche 17 octobre 2021 et le mercredi 27 octobre 2021, vous devez respecter une ordonnance ou une recommandation d'isolement des autorités de santé publique, car vous :
  - êtes de retour d'un voyage à l'étranger depuis moins de 14 jours;
  - avez reçu un diagnostic de COVID-19 et êtes toujours considéré(e) comme porteur (porteuse) de la maladie;
  - présentez des symptômes de COVID-19;
  - avez été en contact avec un cas soupçonné, probable ou confirmé de COVID-19 depuis moins de 14 jours;
  - êtes en attente d'un résultat de test de COVID-19.

Pour voter par correspondance, vous devez faire une demande en communiquant avec le président d'élection au plus tard le mercredi 27 octobre 2021.

La façon de faire votre demande et sa validité varient selon votre situation :

- Si vous êtes domicilié(e) et que devez respecter une ordonnance ou une recommandation d'isolement des autorités de santé publique, votre demande peut être verbale ou écrite et sera valide uniquement pour le scrutin en cours.
- Si vous êtes dans une autre des situations présentées ci-haut, votre demande peut être verbale ou écrite et sera valide pour le scrutin en cours et pour les recommencements qui pourraient en découler.

Les bulletins de vote par correspondance seront expédiés à partir du 28 octobre 2021.

Les bulletins de vote devront être reçus au bureau de la présidente ou du président d'élection au plus tard le vendredi 5 novembre 2021 à 16h30.

5. La personne suivante a été nommée secrétaire d'élection : Raymonde Tremblay
6. L'adjointe suivante a été désignée pour recevoir des déclarations de candidature : Raymonde Tremblay
7. Vous pouvez joindre le président d'élection ou joindre son adjointe à l'adresse et au numéro de téléphone ci-dessous.

**Président d'élection**

Adresse, 351, route 105, Gracefield Québec, J0X 1W0

Téléphone : 819-463-3458, poste 203

**Adjointe**

Adresse, 351, route 105, Gracefield Québec, J0X 1W0

Téléphone : 819-463-3458, poste 205

**Signature**

Donné à Gracefield le 14 septembre 2021



**Président d'élection**